

BULLETIN MUNICIPAL CHEYLADE

N°11 – Janvier 2016



Voeux du Maire

Sommaire

Voeux du maire

Retour sur les
manifestations

Avancée projet
communal

Délibérations

Infos diverses

Dates à retenir

Retour sur les Manifestations

Marché de Noël

L'association Valrhue a tenu son marché de Noël dans la salle des fêtes le dimanche 13 décembre. Seize stands étaient présents et permettaient de trouver des idées de cadeaux variés.

Après une matinée plutôt calme , une belle assistance dans l 'après midi a permis aux artisans d'écouler leurs marchandise

Avancée du projet communal.

Avancée du projet Communal

- 1-Acquisition de la parcelle autour du tennis, à Monsieur et Madame Valarcher , pour en faire un lieu de vie et de détente : Projet d'aménager cette zone en terrain multisports
- 2-Aménagement d'une piste pour desservir les estives du Limon (étude réalisée par le Parc des Volcans) : Faciliter l'accès aux montagnes , création d'un quai d'embarquement
Ce projet doit être mené en commun avec la commune du Claux , une rencontre sera programmée courant 2016
- 3-Camping : L'esquisse finale a été définie et un premier chiffrage a été réalisé mais ne convient pas au conseil municipal , nous allons solliciter l'avis d' un deuxième cabinet d'étude , l'esquisse sera présentée lors de la cérémonie des vœux
- 4-Continuer à soutenir le dynamisme de nos nombreuses associations communales : La vente a été passée en fin d'année , des premiers travaux de réhabilitation seront faits par les employés communaux (démolition des cloisons , peinture)
Ce local sera mis à disposition des associations une fois aménagé
- 5-Maintien de l'ouverture de l'école de Cheylade.
Une porte ouverte est programmée le 10 janvier afin de rencontrer parents et futurs parents compte tenu de la suppression probable d'un poste du RPI à la rentrée 2016
- 6-Continuation de l'entretien de la voirie communale.
Une nouvelle tranche sera programmée sur 2016 (la société Gueniot s'est engagé sur le principe de nous refaire le revêtement du pont du Chambon)
- 7-Remise en état des sentiers de randonnées au départ du bourg de Cheylade : sentier botanique , sentier des Quiroux , sentier des cascades (en collaboration avec le grand site Puy-Mary et la communauté de commune)
- 8-Création d'un Columbarium au cimetière =Celui ci a été réalisé début décembre par les Ets Pascal de Saint Flour (10 emplacements sont disponibles)



9-Réalisation d'une conduite d'eau entre le village du Vernet et le village de Chauvoudert . Cette réalisation a été faite dans le mois d'octobre par C Roques de Lugarde , l'investissement a couté 2200 euros

10-Profil de baignade : Cette étude portée par la communauté de commune a été lancée courant juin , le profil a été transmis à l'ARS courant décembre (un point spécifique avec la présentation du projet sera fait lors de la cérémonie des vœux)

Délibérations

1/Schéma de coopération intercommunale:Le conseil après délibération et à l'unanimité refuse la proposition du préfet qui prévoit de fusionner le pays Gentiane avec le pays Sumène Artense. Le conseil propose un rattachement de la communauté de communes du pays Gentiane avec les communautés du Pays de Murat et du Cézallier.Le conseil motive cette décision par les délais de reflexion trop courts et aussi le fait qu'il n'ya pas eu une concertation entre les intercommunalités. De plus ,des aspects touristiques tels que l'appartenance au massif Cantalien nous rapproche plus de Murat et du Lioran avec lesquels nous pourrions former un important pôle touristique.Il en est de même au niveau agricole avec l'abattoir de Neussargues et enfin les habitants regardent plutôt vers Saint Flour pour les hospitalisations

Le conseil communautaire (com com) a lui aussi réfuté le projet du préfet et a proposé un rattachement avec le Pays Sumène Artense , le Pays de Murat et le Cézallier
La décision définitive sera prise fin mars au plus tard par le préfet

2/Vente de terrain : Le conseil a donné un avis favorable à la vente de terrain dans le lotissement communal à Anthony Douhet et à Emmanuelle Liadouze pour un prix de 10 euros le m²
La commune est propriétaire du terrain et la société Polygone est propriétaire des habitations donc la commune n'encaisse que l'argent de la vente des terrains

3/Dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires:La commune va signer une convention avec la préfecture pour rendre opérationnel ce service

4/Contrat unique d'insertion:Suite à la mise en congés maladie des deux agents techniques , le travail est effectué actuellement par une seule personne.Pour remédier à cette situation , la commune a signé un Contrat unique d'insertion permettant le recrutement d'une personne dont le traitement sera pris en charge par l'état à hauteur de 70 % du SMIC pour 26 heures de travail .
Hubert Servièrre a été recruté pour 12 mois

Infos.

Tarif pour le Colombarium : Les tarifs seront fixés au prochain conseil municipal et vous seront communiqués ultérieurement

Cérémonie des vœux prévue courant janvier

Dates à retenir

Association de la Vallée de la Petite Rhue

17 avril : Bal musette avec orchestre Y Leybros

8 mai : Trail du Limon

15 mai : Foire aux Cloches et aux Sonnaillles

Comité des Fêtes

20 février : Carnaval .Embrassement de l'homme de paille
Repas au Lac des Cascades

26 mars : Concours de Belote

16 avril : Soirée apéro – concertation

17 juillet : Fête des Poulacres

13-14-15 août : Fête Patronale

Club des Cascades

10 janvier : Galette des Rois

30 janvier : Quine

28 février : Bal du Carnaval avec Godo Musette

29 mars : Assemblée générale

Du 11 au 18 juin : Voyage en Irlande

7 août : Bal avec Y.Leybros

Association Préludes et Fugues

Du 9 au 16 juillet : Stage « Piano et Violoncelle »

Du 13 au 20 août : Stage « Chant choral »